



Lundi 8 février 2021

Communiqué de presse

Expulsion rue Hortense : il est de la responsabilité de l'Etat que personne ne soit laissé à la rue

Le Maire de Bordeaux et son équipe municipale ont appris ce weekend la volonté de l'Etat d'expulser de façon imminente un squat de la rue Hortense (hors du périmètre opérationnel de la ZAC Bastide Niel), localisé dans un bâtiment appartenant au ministère des Armées et confié en gestion à CDC Habitat.

La Ville, alertée hier dimanche via les réseaux sociaux, a pris immédiatement contact avec l'Etat pour s'assurer qu'une solution d'hébergement serait proposée à tous.

Pour proposer un soutien et un accompagnement social si besoin, le CCAS de Bordeaux s'est mobilisé ce matin rue Hortense auprès des habitats du squat.

Le Maire de Bordeaux tient à rappeler qu'« *il est de la responsabilité de l'Etat de faire que personne, adulte ou enfant, ne soit laissé dans la rue* ».

Il sera vigilant à ce que les solutions d'hébergement proposées aux personnes expulsées soient pérennes, regrettant que des expulsions soient mises en œuvre, en l'absence d'urgence, et en cette période hivernale et de crise sanitaire sans précédent.

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr